

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
LYON



3882285

Dénomination :	A.G.M.
n° de gestion :	2010B05358
n° d'identification :	Numéro de SIREN en cours d'attribution
n° de dépôt :	A2010/023588
Date du dépôt :	26/10/2010
Pièce :	attestation de dépôt des fonds

**ATTESTATION de DEPOT pour CONSTITUTION
de CAPITAL SOCIAL de S.A.S.**

Nous soussignés,

Agissant pour le compte de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre-est - Société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit par le CECEI (Comité des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement 39 rue Croix des Petits Champs - 75001 PARIS) - Siège social 1, rue Pierre de Truchis de Lays 69541 Champagne-au-Mont-d'Or cedex - 399 973 825 RCS LYON - Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des intermédiaires en Assurances sous le numéro : 07 023 262 - N° TVA intracommunautaire : FR59399973825

Agence de Saint Martin-en-Haut

attestons qu'il a été déposé le 30/09/2010, par :

Mme GALLAND MALISSARD ANNICK

fondateurs - conformément à la réglementation en vigueur - au compte spécial bloqué N° 62243271776 ouvert au nom de la société en formation

dénommée : A.G.M.

au capital de : 9 500,00 EUR, constitué :

SANS APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

dont le Siège Social sera situé à :

63 RUE BOLLIER 69 307 LYON CEDEX 07

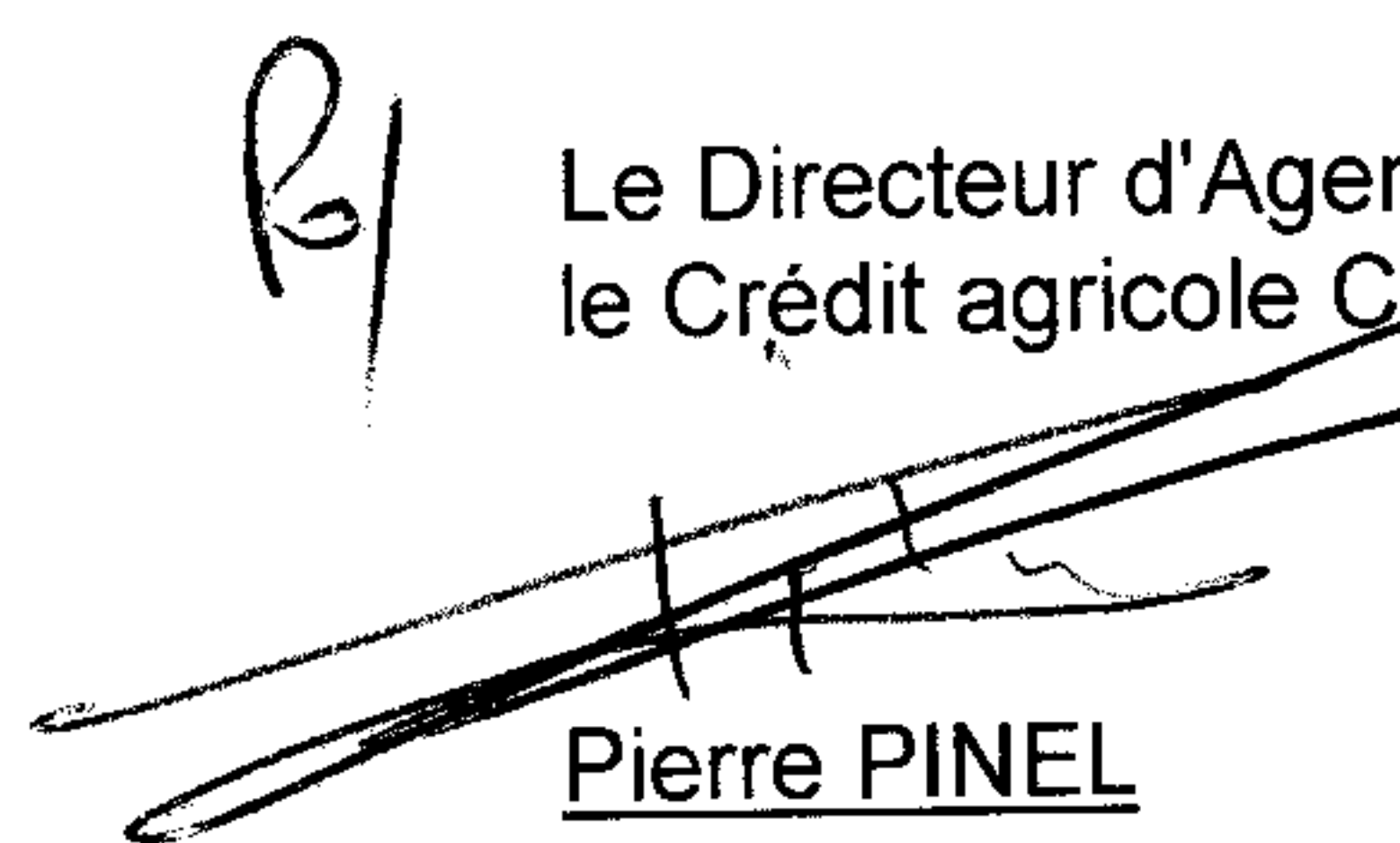
la somme (en chiffres et en lettres) de :
9 500€ NEUF MILLE CINQ CENT EUR

représentant la partie libérée, soit 100,00 % du capital social.

Ce certificat, établi sur présentation des bulletins de souscriptions, est délivré en application des articles L225-13 du Code du commerce.

Le Crédit agricole Centre-est agit ainsi à titre de simple dépositaire agréé, désigné par la législation des sociétés, et décline toute responsabilité quant à l'origine des fonds déposés et à leur utilisation après déblocage.

Fait en trois exemplaires pour servir et valoir ce que de droit
à St Martin en Haut, le 30 Septembre 2010


Le Directeur d'Agence représentant
le Crédit agricole Centre-est
Pierre PINEL Catherine RIVOLIER

Le Crédit agricole Centre-est agit à titre de simple dépositaire agréé, désigné par la législation des sociétés, et décline toute responsabilité quant à l'origine des fonds déposés et à leur utilisation après déblocage.